

## La coopération transfrontalière au service de la forêt privée

Les 11 et 12 décembre 2012, les principaux acteurs forestiers privés et publics des régions de Midi-Pyrénées et de Catalogne se sont réunis à Toulouse et Castres à l'occasion des journées de restitution du projet transfrontalier MOVAFOREST "Modélisation, valorisation et Animation de la ressource forestière privée transfrontalière".

Ce projet, achevé le 31/12/2012 après 4 années de travail placées sous le signe de la coopération, a été mis en œuvre dans le cadre du "Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013", qui constitue la quatrième génération d'aides communautaires destinées à renforcer l'intégration économique, sociale et environnementale du territoire transfrontalier franco-espagnol-andorran.



Les soixante participants présents ont donc pu écouter et réagir à la présentation des résultats du projet ; projet qui rappelons-le avait pour objectif de contribuer au développement économique de la filière "bois" pyrénéenne via une dynamique transfrontalière « forêt privée » en permettant d'avoir une meilleure visibilité des volumes de bois mobilisables et en dynamisant la gestion forestière des propriétaires privés.

En effet, bien que la forêt appartenant à des propriétaires privés soit prépondérante à l'échelle des Pyrénées (côté français, elle représente 55% de la surface forestière totale et côté Espagnol, en moyenne, 57 %) elle demeure fortement morcelée. Ainsi près de 350.000 propriétaires forestiers privés se partagent les 940 000 hectares de forêt privée de Midi-Pyrénées (environ 83 % de la surface totale) et ce sont près de 201.111 propriétaires forestiers privés Catalans qui, quant à eux, détiennent les 1.485.000 hectares de forêt privée (environ 77 % de la surface totale). Le morcellement très important des propriétés privées est donc une problématique commune de part et d'autre de la frontière et engendre de nombreuses difficultés de gestion, notamment dans la mesure où la surface moyenne par propriété est très faible : une moyenne de 9,81 hectares par propriété en Catalogne contre 2,7 hectares en Midi-Pyrénées.

A cela s'ajoutent les contraintes liées au relief, d'où d'important problèmes de desserte forestière et d'accès aux peuplements forestiers. Les solutions existent mais ne peuvent émerger que par des analyses techniques et des regroupements fonciers à l'échelle des massifs et par la mise en œuvre d'actions communes, dynamique qui a donc été encouragée par la coopération franco-espagnole.



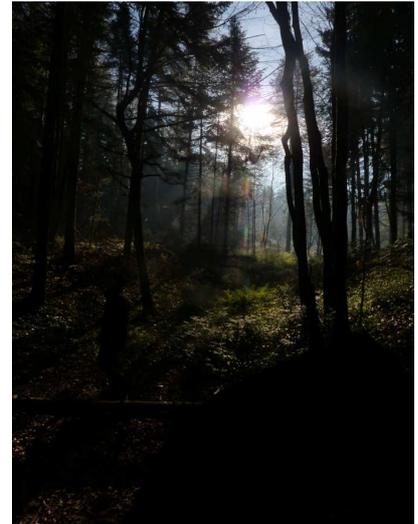
C'est sur la base de ce constat que le Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées, le Centre de la Propietat Forestal de Catalunya et le Groupement Européen FORESPIR, se sont engagés dans la mise en œuvre du projet MOVAFOREST avec comme objectif de mettre à disposition de la filière "forêt-bois" des données prévisionnelles de gestion-mobilisation en forêt privée (Volet 1) et de moderniser l'animation des propriétaires notamment via des outils innovants d'aide à la décision et à la communication (Volet 2).

Les organismes gestionnaires des données de la forêt privée (CRPF Midi-Pyrénées et CPF) disposent d'un ensemble d'informations (contenues dans les documents de gestion durable) jusqu'alors non valorisables et dont ils souhaitent faire bénéficier l'ensemble de la filière "forêt-bois" pyrénéenne.

Les documents de gestion durable se présentent sous la forme de documents techniques de gestion qui comportent l'identification du propriétaire et celle de sa forêt. Ils ont pour objectif de mettre en valeur les peuplements forestiers car c'est l'occasion pour le propriétaire d'élaborer un programme de gestion forestière : ils permettent de définir des ordres de priorité quant aux opérations envisagées, sécurisent le propriétaire dans ses choix de gestion, facilitent la prise de décisions en fonction des moyens et des souhaits et constituent également une garantie de gestion durable.

En France, il s'agit des :

- Plans Simple de Gestion (PSG) obligatoires pour tout propriétaire de forêt d'une surface supérieure à 25 hectares, et possible (mais non obligatoire) pour toute forêt de surface supérieure à 10 hectares ;
- Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles qui concernent les propriétaires de forêt qui n'ont pas une surface suffisante pour faire agréer un plan simple de gestion (il s'agit donc avant tout des propriétaires de petite surface)
- Règlements Types de Gestion qui concerne les propriétaires qui adhèrent à un organisme de gestion en commun (coopérative forestière) ou qui sont clients d'un expert forestier agréé.

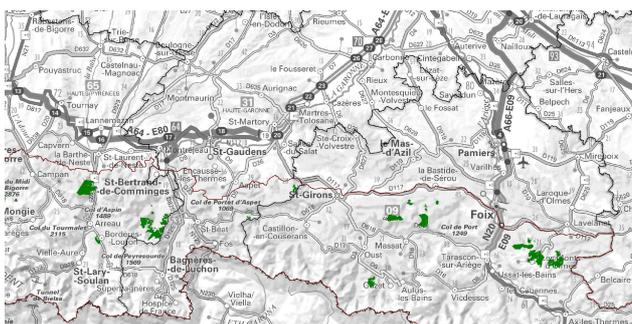


En Catalogne ce sont les Plans Simples de Gestion Forestière (PSGF) pour les forêts de moins de 25 hectares et les Plan Technique de Gestion et d'Amélioration Forestière (PTGMF) pour les forêts de plus de 25 hectares, qui, dans tous les cas, ne sont pas obligatoires.

Afin d'identifier les informations à récolter (opérations prévues-réalisées, volumes mobilisés, etc.) les partenaires ont ainsi réalisé un protocole commun de diagnostic et d'expertise des documents de gestion.

Le diagnostic a été réalisé en Catalogne, en accord avec le protocole commun, grâce aux analyses effectuées à partir des données existantes et détenues par le CPF, et en Midi-Pyrénées, en accord avec le protocole commun, via la mise en place d'une enquête de terrain réalisée auprès d'un échantillon de 10 % des détenteurs de Plans Simples de Gestion. Cette action a permis de déterminer une estimation du taux de réalisation des documents de gestion (par type d'intervention, peuplement, essence...).

L'ensemble des documents de gestion en cours de validité ont ensuite dû être saisis sur les logiciels internes (MERLIN et ISI), outils de suivi des plans de gestion durable du CNPF et du CPF. Nous avons ainsi obtenu un aperçu des surfaces prévues en coupe par essence, type d'intervention et nature du peuplement dans les années à venir.



Ex. de carte des forêts avec des coupes de hêtre prévues entre 2013 et 2017

Les contours des forêts sous document de gestion durable ont également été digitalisés sur un logiciel SIG afin de géolocaliser les volumes mobilisables. On a ainsi obtenu un état des lieux géographique des forêts sous document de gestion durable.

Les documents de gestion durable présentent des prévisions de coupes en surface. Aussi, nous avons cherché, à partir des données saisies sous les logiciels, à établir des volumes moyens mobilisables à l'hectare. Ce travail a été réalisé grâce aux connaissances de nos équipes et de nos partenaires. Des volumes moyens de récolte ont été identifiés par zone géographique, type d'intervention (coupe rase, éclaircie, ..), type de peuplement (futaie régulière, taillis, ...) et essence.

Pour affiner les estimations de volumes mobilisables, une enquête a été lancée auprès de propriétaires détenteurs d'un PSG en Midi-Pyrénées pour connaître le taux de réalisation des interventions prévues dans les documents de gestion. Ce taux de réalisation des PSG dépend a priori de plusieurs facteurs (essence, peuplement, intervention) que l'enquête a aidé à préciser. Elle a également permis d'identifier les freins et leviers à cette réalisation des PSG d'un point de vue qualitatif.

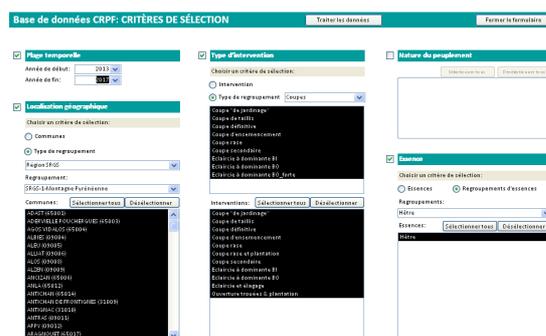
L'objectif principal du programme MOVAFOREST était de valoriser les données de volumes obtenues par les actions présentées plus haut. Cette valorisation a plusieurs intérêts :

- Connaître l'impact régional ou départemental des programmes de coupes prévues sur les volumes mobilisables ;
- Cibler les forêts concernées par des opérations sylvicoles similaires pour adapter au mieux les missions développement du CRPF ;
- Partager les informations sur la filière forêt-bois à l'échelle pyrénéenne.

Aussi, afin de mettre ces informations en commun et les traiter selon des possibilités similaires, un cahier des charges pour la réalisation d'une base de données Access a été créé.

Le CPF de Catalogne s'est chargé de mettre en forme la base. Pour cela, des échanges réguliers ont eu lieu.

Cette base permet de consulter les données des PSG de façon plus facile avec des requêtes préétablies. Par exemple, on peut visualiser très facilement les volumes mobilisables d'une essence sur les départements pyrénéens dans les 5 années à venir.



Interface de la base de données

On sélectionne la plage temporelle (2013-2017), la localisation géographique (« Montagne Pyrénéenne »), le type d'intervention (« coupes »), et l'essence (« hêtre »). On obtient alors des volumes mobilisables prévisionnels bruts ou pondérés par le taux de réalisation. Ces résultats peuvent être affichés par année, par type d'interventions, par type de peuplement ou par communes.

## Volet 2 : Dynamisation et planification assistée de la gestion forestière privée

Les actions d'animation menées par les organismes de la forêt privée (CRPF Midi-Pyrénées et CPF) devaient être améliorées afin qu'un plus grand nombre de propriétaires privés s'engage dans la gestion forestière et accroisse la mobilisation de leurs bois. L'objectif de cette partie, qui répond à une forte volonté d'échanger sur les méthodes d'animation actuellement utilisées, était de :

- Moderniser les opérations d'animation forestière privée (notamment grâce à la mise en place d'une méthodologie commune de dynamisation de la gestion forestière qui sera testée sur 2 massifs pilotes : 1 en Catalogne et 1 en Midi-Pyrénées)
- Développer des outils innovants d'aide à la décision et à la communication (SIG 3D), support de la nouvelle méthode d'animation et utilisable de façon durable par les partenaires techniques.



L'action 2.1 a donc consisté en la mise en place d'une méthodologie d'animation forêt privée commune CPF-CRPF. L'action 2.2 a consisté à choisir deux territoires pour tester la méthodologie d'animation. Il s'agissait ici d'identifier une entité territoriale et d'en étudier les potentialités forestières afin d'y appliquer (en accord avec les acteurs locaux) la méthodologie d'animation commune définie.

L'action 2.3 "Diagnostic de territoire et identification de Programmes Opérationnels Prioritaires" a permis de réaliser un diagnostic de territoire grâce à l'analyse du contexte socio-économique local et grâce à l'analyse des potentialités forestières (création d'une base de données géoréférencée pour récolter des données forestières estimatives à l'échelle 1/25 000ème, celles intégrées sous SIG et traitement des données) afin d'identifier les zones à forts enjeux pour la mise en place de Programmes Opérationnels Groupés Prioritaires en utilisant un système de SIG 3D créé (Action 2.4).

L'action 2.4 : Animation forestière du territoire a permis de développer un outil innovant d'aide à la décision et à la communication (SIG 3D), supports de l'animation forestière et de le tester sur les zones de Programmes Opérationnels Groupés Prioritaires (avec formation à l'utilisation du SIG 3D pour l'animation des propriétaires et des élus).

3 niveaux d'animation furent concernés par le Projet MOVAFOREST :

- Une animation générale du territoire (plan de communication, réunions de vulgarisation à destinations des propriétaires et élus) ;
- Une animation spécifique des propriétaires motivés (journées de formation terrain, visites techniques individuelles) ;
- Une animation des Programmes Opérationnels Groupés Prioritaires (zones préalablement déterminées au moyen de protocole, de récolte des données forestières et du SIG 3D) : réunions de présentation, accompagnement et soutien des actions initiées, démonstration d'opérations sylvicoles



Pour favoriser le regroupement et inciter à la gestion, un nouvel outil d'aide à la décision : le SIG-3D a été créé. Le but est de pouvoir simuler suivant les volontés des propriétaires et des acteurs du territoire l'évolution des zones forestières à forts enjeux dans les 10-15-20-30-50 ans à venir. Cet outil SIG -3D a été développé par un sous-traitant informatique conformément à un cahier des charges réalisé par le CRPF et le CPF.



Avec l'appui de l'outil SIG-3D, les techniciens CRPF et CPF pourront inciter lors de réunions et de visites terrain les propriétaires à gérer leur forêt durablement et de manière concertée. Ceci se concrétise par la rédaction de documents de gestion par les propriétaires (PSG, CBPS, PTGMF...) ou autres documents existants par la gestion forestière ensemble.

Ce travail favorisant le regroupement de propriétaires sur des zones à fort enjeux, sera un des moyens de réaliser des opérations significatives d'amélioration et de mobilisation des bois sur des parcelles de faible surface. Elles faciliteront aussi la prise en compte de préoccupations environnementales et paysagères rencontrées localement ainsi que la conduite d'opérations d'intérêt collectif.

\*  
\*   \*  
\*

Ce projet est ainsi venu renforcer une dynamique de collaboration importante entre acteurs forestiers privés (en témoigne la forte mobilisation des acteurs de la filière au Colloque de restitution du projet). Les partenaires investis tout au long de la démarche ont d'ors et déjà fait part de leur volonté de continuer à collaborer ensemble en développant conjointement projets et initiatives visant à renforcer l'utilisation du bois local et la mobilisation forestière.

En ce qui concerne la coopération entre organismes et territoires il convient de noter que la démarche MOVAFOREST a fait l'objet d'une proposition de projet au programme de coopération Aquitaine/Euskadi à laquelle a pris part le CRPF Aquitaine et les basque de HAZI. De même, le CRPF Languedoc Roussillon souhaite également étudié la possibilité d'une démarche similaire auprès des propriétaires de la région, région qui pourrait aussi être intéressée par les apports du projet en termes d'incendies forestiers.

Le Projet MOVAFOREST a été financé dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2007-2013 et a été mis en œuvre de juin 2009 à décembre 2012. Il a bénéficié du concours financier du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil Régional Aquitaine, de l'Etat Français, de la Généralité de Catalogne et de l'Union Européenne par le Fonds Européen de Développement Régional - POCTEFA.

Montant total du projet : 564 922 € - Montant de l'aide européenne du projet : 367 199 €

#### Qu'est-ce que le POCTEFA ?

La stratégie et les ressources de la politique de cohésion pour la période 2007-2013 s'organisent autour de trois objectifs prioritaires «Convergence», «Compétitivité Régionale et Emploi» et «Coopération Territoriale européenne» en faveur des actions structurelles.

Le Programme Opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 constitue la quatrième génération d'aides communautaires destinées à renforcer l'intégration économique et sociale du territoire transfrontalier franco-espagnol-andorran.



[www.movaforest.eu](http://www.movaforest.eu)

Avec le soutien de / Con el apoyo de:



Union Européenne  
Fonds Européen  
de Développement Régional  
Unión Europea  
Fondo Europeo  
de Desarrollo Regional

